

La Feuille

26 communes,
toutes unies,
toutes uniques !

Directeur de la publication

Jean-François RENARD

Rédactrice en chef

Anais COLLET

Rédaction, illustrations :

Jean-François RENARD

Président

Jean-Pierre JAVELOT

Vice-Président aux
fondamentaux et seniors

Teresa BEYER

Vice-Présidente à
l'aménagement de
l'espace

Philippe VANDEPUTTE

Vice-Président au
développement
économique mobilité et
voies

Yann GRILLERE

Vice-Président à la
culture, patrimoine et
tourisme

Éric BRETON

Vice-Président aux
Finances

Frédérique CAMBOURIEUX

Vice-Présidente à
l'environnement, monde
agricole et GEMAPI

Christophe DEPONT

Vice-Président à la petite
enfance, la jeunesse et
au sport

Réalisation

Impression : **FJD**

Tél. : 01 34 97 50 90

fjd.studio@gmail.com

RCS Versailles B 495 058 000

Aincourt, Ambleville, Amenucourt, Arthies, Banthelu, Buhy, Bray-et-Lû, Charmont, Chaussy, Chérence, Genainville, Haute-Isle, Hodent, La Chapelle-en-Vexin, La Roche-Guyon, Magny-en-Vexin, Maudétour-en-Vexin, Montreuil-sur-Epte, Omerville, Saint-Clair-sur-Epte, Saint-Cyr-en-Arthies, Saint-Gervais, Vétheuil, Vienne-en-Arthies, Villers-en-Arthies, Wy-dit-Joli-Village
CCVVS - 01 86 35 00 36 - secretariat@vexinvaldeseine.fr

Lorsque j'ai présenté ma candidature au poste de Président de la Communauté de Communes Vexin – Val de Seine le 11 juillet dernier, j'avais la ferme volonté de poursuivre le travail engagé depuis 2013 dans le même état d'esprit qui m'a animé au cours du précédent mandat : un engagement sans faille en faveur de l'ensemble de nos habitants au sein d'une équipe solidaire et ouverte à toutes les décisions vitales à notre collectivité. Sensible à mon appel à une nécessaire collaboration de qualité, le conseil communautaire a ensuite choisi deux femmes et cinq hommes pour assurer les vice-présidences chargées de m'accompagner et de m'aider pendant ces six nouvelles années. J'ai pu mesurer depuis que le choix qui avait été fait ce jour-là était juste et prometteur.

En effet, chacun des vice-présidents, a rapidement pris la mesure des responsabilités qui lui avaient été confiées et de la charge de travail qui l'attendait.

De plus, les relations apaisées avec la nouvelle municipalité de Magny en Vexin laissent entrevoir une collaboration constructive nous permettant d'envisager des résultats bénéfiques à tous.

Malheureusement, la situation sanitaire actuelle entrave largement notre action et certains de nos projets sont en attente de temps meilleurs. Ainsi, les commissions de travail mises en place n'ont pas pu réellement se réunir pour étudier les dossiers.

Cependant, nous nous préparons à agir rapidement dès que ce sera possible car de grands projets nous attendent :

- la gendarmerie communautaire qui sera construite à Magny en Vexin,
- la vidéoprotection dans chaque commune volontaire,
- la Maison France Services qui offrira à chacun de nos villages les services publics disparus,
- une réponse adaptée à la demande récurrente d'un accueil supplémentaire en petite enfance,

- une attention toute particulière en faveur de nos aînés pour rompre leur isolement et leur apporter notre présence bienveillante,

- un entretien régulier et pérenne de la voirie communautaire,

- une vigilance environnementale pour la sauvegarde de la qualité de notre remarquable cadre de vie,

- une aide appuyée aux entreprises locales pour un développement économique dynamique,

- un schéma culturel et touristique d'ensemble pour l'épanouissement des arts sur notre territoire.

La liste n'est pas exhaustive et, au fil des années à venir, d'autres priorités viendront s'y ajouter.

Pour se faire, il faudra la contribution de tous ; j'ai bon espoir car, au cours des premières réunions des 45 délégués du Conseil communautaire – tenues dans le strict respect des consignes sanitaires que nous impose l'épidémie du Coronavirus – j'ai déjà relevé la saine volonté de chacun de participer positivement à l'œuvre commune. Et c'est dans le respect de l'avis de chacun que la majorité construira notre avenir, c'est ce à quoi je m'attacherai pendant ces six prochaines années.

L'ensemble des vices présidents et conseillers communautaires se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. Retrouvez la chaleur des réunions familiales et amicales et restez vigilants pour pouvoir envisager 2021 dans l'immense espoir d'un renouveau très attendu.

Jean François Renard,
Président de la Communauté
de Communes Vexin Val de Seine





Jean-Pierre JAVELOT

**Vice-président
à l'administration générale
Vice-président en charge des seniors**

Lorsque Jean François Renard m'a proposé de continuer à travailler avec lui au sein de la communauté de communes, fort de mon expérience passée et désireux de poursuivre ce que j'avais déjà entrepris au cours du précédent mandat, j'ai accepté. Après qu'il m'a précisé mes délégations, donc mes responsabilités, nous avons, tous deux, dans le respect de nos sensibilités respectives, élaboré un plan de travail dont l'objectif unique et parfaitement partagé est l'intérêt collectif pour les 16 670 habitants de nos 26 communes.

Le Président m'a confié l'administration générale de notre établissement public – ce qu'il appelle « les fondamentaux » – :

- ▶ La Charte de gouvernance.
- ▶ Le règlement intérieur de notre communauté.
- ▶ Les statuts.
- ▶ Le schéma de mutualisation.
- ▶ La mise en place de la Conférence des Maires.
- ▶ Les relations avec les 26 communes.

Je continuerai également à prendre en charge la commission « SENIORS »



Frédérique CAMBOURIEUX

**Vice-Présidente à l'environnement,
monde agricole et GEMAPI**

Arrivée adolescente à Amenucourt, je suis devenue conseillère municipale en 1989, puis maire en 2014. Très impliquée dans les divers syndicats rattachés à l'environnement (SMIRTOM, PNR, SIIVE, SIIEP, SIAA) et dans les actions menées par la Communauté de Communes, c'est tout naturellement que j'ai souhaité être candidate à la vice-présidence à l'environnement. Mon objectif : travailler pour et avec les habitants de la CCVVS en créant une dynamique positive en matière de préservation d'environnement et d'attractivité.



Yann GRILLERE

**Vice-Président la CCVVS - en charge de
la Culture, du Patrimoine et du Tourisme**

J'ai 61 ans, tapissier d'ameublement et attaché à Magny et à notre région depuis plus de 40 ans. J'ai rejoint l'équipe de la CCVVS en juillet 2020. Notre Président a souhaité regrouper sous une même Vice-Présidence, 3 domaines complémentaires, pour donner plus de synergies dans nos réflexions et dans notre action. Je remercie tous les représentants de nos communes qui, avant moi, ont accompagné le rayonnement, sur notre territoire, de la Culture, de la valorisation du Patrimoine, et du Tourisme.

Nous disposons de précieux atouts :

- ▶ Un Nom connu et reconnu : « Le Vexin ».
- ▶ Un Patrimoine bâti et paysager, remarquables.
- ▶ Une Histoire très riche et dont les témoignages sont partout présents sur notre Territoire, de l'époque gallo-romaine à la seconde guerre mondiale.

Je poursuivrai - avec tous les membres des Commissions qui me sont rattachées - le travail participatif engagé. Je découvre une mobilisation partagée par la majorité de nos communes pour la mise en place d'actions et de projets fédérateurs. Nous avons un réseau associatif très implanté. Avec lui, avec nos hébergeurs, le PNR et le Département, nous pouvons aller plus loin dans le rayonnement de la Culture et le développement touristique. 2020 est une année particulière qui n'a pas pu voir l'aboutissement de tous les projets prévus. C'est aussi une opportunité pour mieux nous préparer pour l'année prochaine.



Teresa BEYER

**51 ans, Ingénieure territoriale
Vice-Présidente de la CCVVS – en
charge de l'Aménagement de l'Espace**

Adjoint au Maire de Magny en Vexin

Je suis Magnytoise et amoureuse du Vexin français, de ses paysages, sa richesse culturelle et son patrimoine naturel.

Au sein de la CCVVS, j'ai les délégations relatives à l'Aménagement de l'Espace qui seront détaillées un peu plus loin, en page 9.

Concilier l'intérêt de chacune des 26 communes, et l'intérêt collectif, pour le transcrire dans le territoire de la CCVVS, en lien avec les actions de mes collègues, est un défi passionnant qui orientera mes actions les 6 prochaines années.

Outre l'aménagement de l'espace, nous suivons d'autres dossiers au sein de nos différentes commissions qu'on peut qualifier des « grands projets » dont deux que nous souhaitons faire aboutir pendant cette mandature :

- ▶ La construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie.
- ▶ La sécurité et en particulier la question de la vidéo-protection sur le territoire de la CCVVS.



Éric BRETON

Vice-Président aux Finances

Né à Magny-en-Vexin il y a 52 ans, je suis Hodentois depuis 1997, où je me suis engagé dans la vie municipale en 2001 et où j'ai l'honneur d'être élu Maire depuis 2008.

Depuis 2001, le sujet intercommunalité était sur « la table » et devant la difficulté de se mettre d'accord à 26 notamment sur la question de la représentativité, 8 d'entre elles ont choisi de se lancer dans l'aventure avec, entre autres, un projet de Maison d'Accueil Rural pour les Personnes Âgées (MARPA) adossée à une crèche. En 2013, les 18 communes du canton de Magny ont rejoint ces 8 communes. C'est une structure, avec certains de mes collègues, que j'ai vu grandir, devenir mature, lancer des projets et des services pour nos administrés et au sein de laquelle je me suis investi progressivement et durablement.

Après avoir longuement échangé avec M. le Président, et après avoir eu la confiance de la majorité du conseil communautaire le 11 juillet dernier, je suis engagé sur ce mandat en tant que Vice-président délégué aux finances et responsable des commissions Finances, Subventions et Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID).



Christophe DEPONT

Vice-Président à la Petite Enfance, Jeunesse et Sport

Maire de Saint Clair sur Epte

Saint-Clairois depuis plus de 15 ans, c'est la richesse humaine, rurale et économique du territoire Vexinois qui m'a motivé à m'investir dans la vie municipale de ma commune, dès 2008.

Mon engagement au sein de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine traduit mon souhait de participer activement au devenir des enfants et adolescents des 26 communes de notre territoire. Aussi, favoriser le développement local en participant à l'attractivité de nos communes, notamment par la mise en place d'un service adapté aux besoins des familles, sera une de mes priorités.

Ce projet s'articulera autour de plusieurs orientations :

- ▶ Étoffer l'offre de service dédiée à la petite enfance.
- ▶ Développer des activités socio-éducatives et sportives diversifiées.
- ▶ Mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation à la citoyenneté ainsi que le soutien à la parentalité.
- ▶ Favoriser la participation, l'implication et l'engagement des jeunes ans leurs projets.
- ▶ Animer le territoire, par la mise en place de projets, d'évènements en partenariat avec les acteurs locaux.



Philippe VANDEPUTTE

Vice Président à la Voirie - Développement économique et mobilité
Maire de Chérence

Vexinois de naissance et homme de terrain, c'est avec un sentiment de grande responsabilité et de fierté, que j'ai pris en charge le développement économique de la communauté de communes Vexin Val de Seine (CCVVS).

Les atouts de notre territoire ne manquent pas :

- ▶ Grande zone agricole et touristique.
- ▶ Idéalement situé entre la Normandie et le Grand Paris.
- ▶ Traversée par la départementale D14 où se situent les Zones d'Activité Économiques (ZAE).

Durant le mandat, aidé des membres des commissions, je mettrai tout en œuvre pour :

- ▶ Accompagner le développement des entreprises.
- ▶ Aider à la création et à la reprise d'activité.
- ▶ Promouvoir le territoire pour attirer de nouvelles entreprises.
- ▶ Soutenir l'emploi et faciliter au recrutement.
- ▶ Mettre en contact les entreprises avec les partenaires institutionnels.
- ▶ Maintenir nos entreprises et nos emplois.

En parallèle du développement économique, nos actions se tourneront aussi :

- ▶ Pour la continuité à améliorer le réseau routier intercommunal.
- ▶ Pour la mise en place du TAD (Transport à la demande) et du covoiturage.
- ▶ Pour la finalisation du réseau fibre optique.

Administration - seniors

La commission administrative, forte de ses 16 membres, s'est déjà réunie pour proposer quelques ajustements de nos statuts dans les compétences optionnelles (maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement – construction et entretien d'équipements culturels et sportifs – création et aménagement de la voirie communautaire) et facultatives (étude de la faisabilité de la couverture en vidéoprotection sur notre territoire). L'ensemble de ces compétences seront désormais rassemblées sous le titre de « compétences supplémentaires ».

La commission « mutualisation » se réunira prochainement pour élaborer les grandes lignes du schéma et recenser les besoins des communes.

J'ai également conservé la responsabilité de la commission « SENIORS » et c'est avec grand plaisir que j'ai réuni récemment ses 22 membres pour une première prise de contact et un début de plan d'actions en faveur des aînés de nos communes. Bien entendu, nous sommes très vigilants sur le respect des consignes sanitaires actuelles ce qui entrave largement nos actions futures.

Avec son président, Joël VIONNET de Magny en Vexin, nous avons commencé à travailler et constitué 4 groupes de travail pour améliorer l'efficacité des projets à venir.



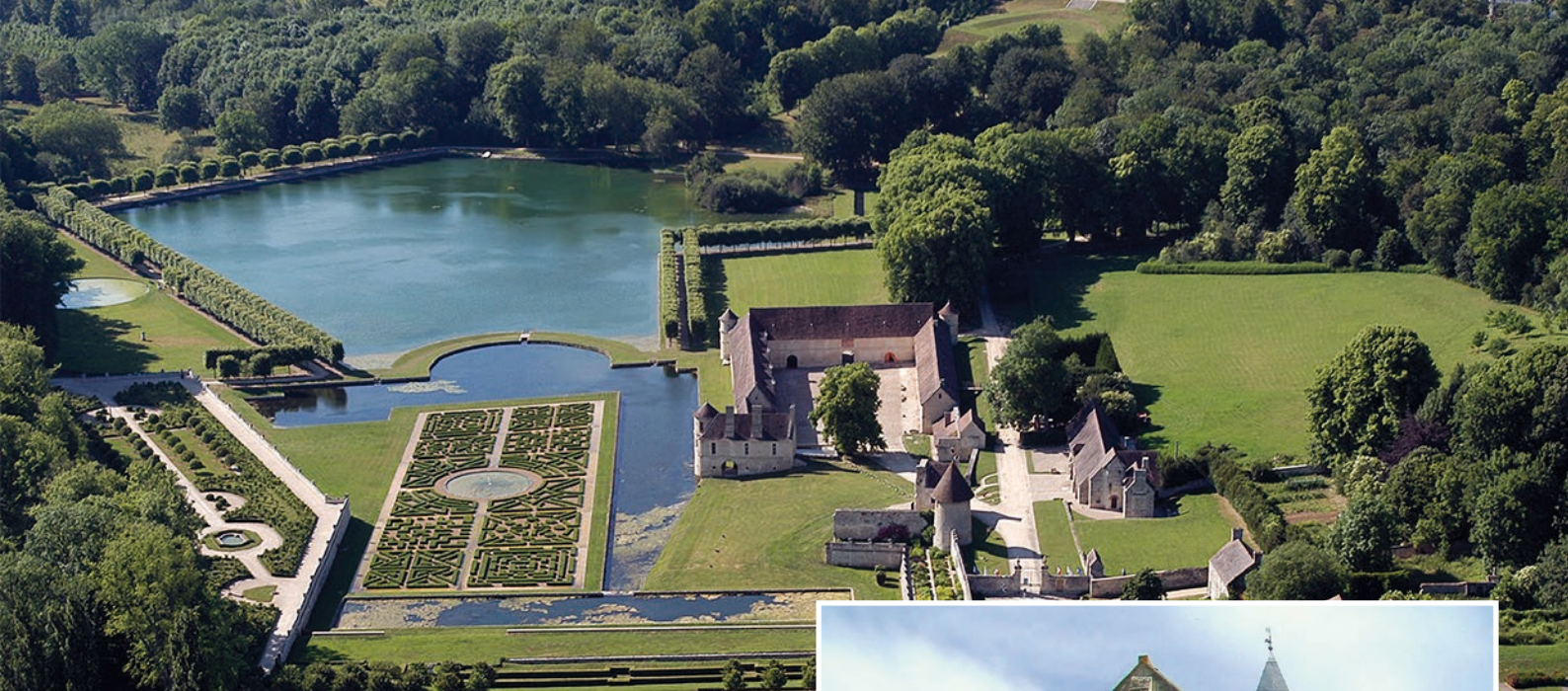
Enfin, j'ai été pressenti pour succéder à Mme Marie-Thérèse LERET, présidente sortante de l'Association de gestion de la MARPA Vexin-Val de Seine à Vétheuil. Il nous faudra, tout en poursuivant le remarquable travail de la Présidente sortante, envisager un autre rapport entre la communauté de communes et la MARPA sous forme d'un établissement public administratif ; nous y travaillons déjà.

Comme je l'ai dit à mes collègues délégués au cours de la réunion du conseil communautaire du 11 juillet lors de ma déclaration de candidature, je souhaite faire mienne la devise des mousquetaires d'Alexandre DUMAS « Tous pour un et un pour tous » afin d'apporter ma pierre à la belle entreprise que constitue cette communauté de communes et de faire vivre l'esprit communautaire, le seul qui vaille et qui me motive pour les six années à venir.

J.-P. JAVELOT

*Vice-président à l'administration générale
Vice-président en charge des seniors*





Culture

Nos objectifs visent à renforcer nos acquis, partager plus et innover ensemble

Pour la Culture & la mise en valeur de notre Patrimoine :

- Faciliter l'accès à la Culture, pour Tous (itinérance des compagnies, diversité des programmes et des arts...).
- Poursuivre le soutien aux associations culturelles reconnues, et à nos artisans & artistes.
- Concevoir et réaliser des saisons culturelles transverses (événements, salons festivals, concerts, biennales, ateliers...).
- Mutualiser nos moyens et faciliter l'accès à nos lieux d'accueil (salles, bâtiments et sites remarquables...).
- Favoriser les appels à projets autour de sujets communs.
- Renforcer les rencontres entre le public et les acteurs artistiques et culturels.
- Communiquer plus fortement et promouvoir nos événements, dans... et hors de notre Territoire.
- Accompagner le parcours pédagogique des jeunes (ateliers, sensibilisation et formations).
- Innover dans de nouveaux modes d'expression et de diffusion (l'audiovisuel, le numérique...).

Pour le Tourisme

- Assurer une communication récurrente et comprise par notre réseau d'hébergeurs et d'acteurs locaux.
- Faciliter la collecte et apporter plus de valeur ajoutée dans l'information aux hébergeurs.
- Innover ensemble, pour développer et promouvoir de nouvelles expériences à nos visiteurs (Parcours & séjours).
- Utiliser tous les canaux d'Information pour renforcer notre audience et notre attractivité (réseau de points d'information/ Office de Tourisme, apports du Digital).
- Renforcer la synergie avec nos partenaires (PNR, CDVOT...).



Yann GRILLERE

*Vice-Président la CCVVS
en charge de la Culture,
du Patrimoine et du Tourisme*

Environnement

La vice-présidence environnement est composée de 3 commissions :

- la commission GEMAPI,
- le comité du monde agricole,
- la commission environnement.

L'objectif de cette vice-présidence est à mon sens d'améliorer la qualité de vie dans notre interco en étant force de proposition et en développant des stratégies de collaboration avec les différents acteurs : les services de l'état (département, région...), les syndicats (SMIRTOM, SMSO...), les entités existantes (PNR, associations...) et bien sûr les habitants. En prenant appui sur les délégués représentants la CCVVS.

L'un de mes objectifs faire mieux en n'augmentant pas la participation financière des habitants, un défi compte-tenu de la situation économique et de la baisse des dotations qui se profile. A ce stade il est temps de préciser que les commissions ne sont pas des organes délibérants seul le conseil communautaire est habilité à entériner les propositions faites par les commissions.

La CCVVS a confié la gestion de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) à plusieurs syndicats existants (SMSO, SMIGERMA, SIABVAM, SIIVE) sur les deux bassins versants que sont la Seine et l'Epte. Le rôle de cette commission est de faire émerger les priorités à mettre en avant dans le dialogue avec ces entités, afin de défendre au mieux nos intérêts communautaires. La frontière entre inondation et ruissellement est tellement ténue que la communauté de communes se propose de prendre cette compétence, si les conseils municipaux y souscrivent ce volet sera l'un des éléments supplémentaires de cette commission.

Le comité du monde agricole est une nouvelle composante de cette mandature. Plutôt qu'une commission il est un espace charnière, une composante essentielle de toute action environnementale.

La commission environnement est sans aucun doute la plus large de mes 3 commissions, son champ d'action va de la gestion des déchets à l'économie d'énergie, de la pollution lumineuse à la circulation douce, de la préservation des milieux à la création de circuits courts, entre autres.

Lors de notre réunion du 22/10 nous avons convenu de continuer les actions déjà existantes : les jachères fleuries, le nettoyage de printemps, la lutte contre les dépôts sauvages et les frelons asiatiques, en les modifiant au besoin. Beaucoup d'idées ont été exprimées et

Dépôts sauvages

Malgré notre vigilance, nous constatons une augmentation des dépôts sauvages sur notre territoire depuis 2018. Rien qu'en 2020 nous comptons près d'une trentaine de dépôts, contre une vingtaine en 2019. Si vous constatez un événement lié à l'environnement (dépôt sauvage, voiture abandonnée...) n'oubliez pas d'aller en informer votre mairie ou la CCVVS en direct. Nous mettons tout en œuvre pour réduire ces nuisances polluantes.



c'est pourquoi nous avons pensé faire des groupes de travail sur plusieurs thématiques. Ceux-ci ne sont pas encore déterminés, pas plus que leurs nombres.

Il est apparu que beaucoup d'actions s'interpénètrent et impactent plusieurs vice-présidences d'où la nécessité de travailler en collaboration et d'être informés de ce qui se passe dans les autres groupes. La communication aussi bien horizontale que verticale sera l'un des éléments essentiels de la réussite de nos actions.

Frédérique CAMBOURIEUX

Vice-Présidente à l'environnement, monde agricole et GEMAPI

Frelons

La destruction des nids est classiquement de compétence communale mais devant les nombreuses difficultés, la Communauté de Communes Vexin Val de Seine a voté un budget dédié où les communes pourront déclarer les nids présents sur leur territoire.

Une procédure a été mise en place, afin d'intervenir au mieux.

Pour information, au 13 novembre 2020 l'intercommunalité a fait 70 interventions de destruction de nid, contre 40 fois en 2019 et 90 fois en 2018. Plus nous intervenons moins le frelon asiatique sera présent sur notre territoire.



Budget

La commission Finances est en charge de préparer le Budget primitif et d'en vérifier l'exécution, de définir et d'adapter les stratégies à moyen et long terme sur la base du diagnostic de l'état de situation et de l'évolution économique, notamment les conséquences de la crise sanitaire.

La commission Subventions est en charge de la mise à jour et de la veille juridique du Guide des aides de la CCVVS, de s'assurer de la recevabilité des demandes et les transmettre ensuite aux commissions dédiées (culture, tourisme, sport...).

La CIID, quant à elle et selon la définition officielle, intervient en matière de fiscalité directe locale en ce qui concerne les locaux professionnels et biens divers en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière de la parcelle dans le secteur d'évaluation. La CIID est également informée des modifications de valeur locative des établissements industriels évalués selon la méthode comptable. Son rôle est consultatif.

La maturité en terme budgétaire s'est matérialisée durant le précédent mandat par la mise en place de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Cette décision fut un signe important de l'intérêt communautaire des communes. Qui dit FPU, dit Commission Locale

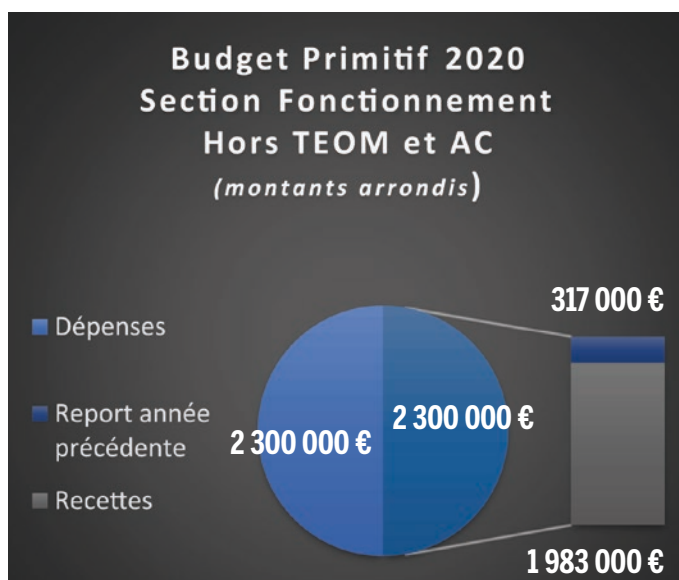
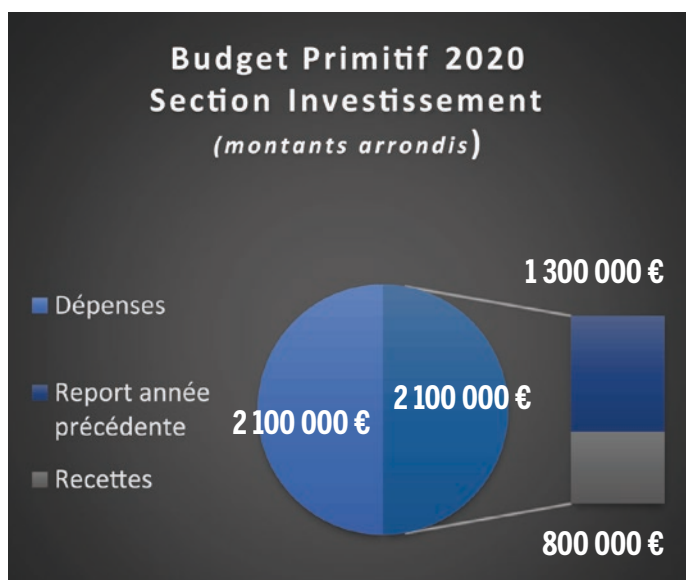
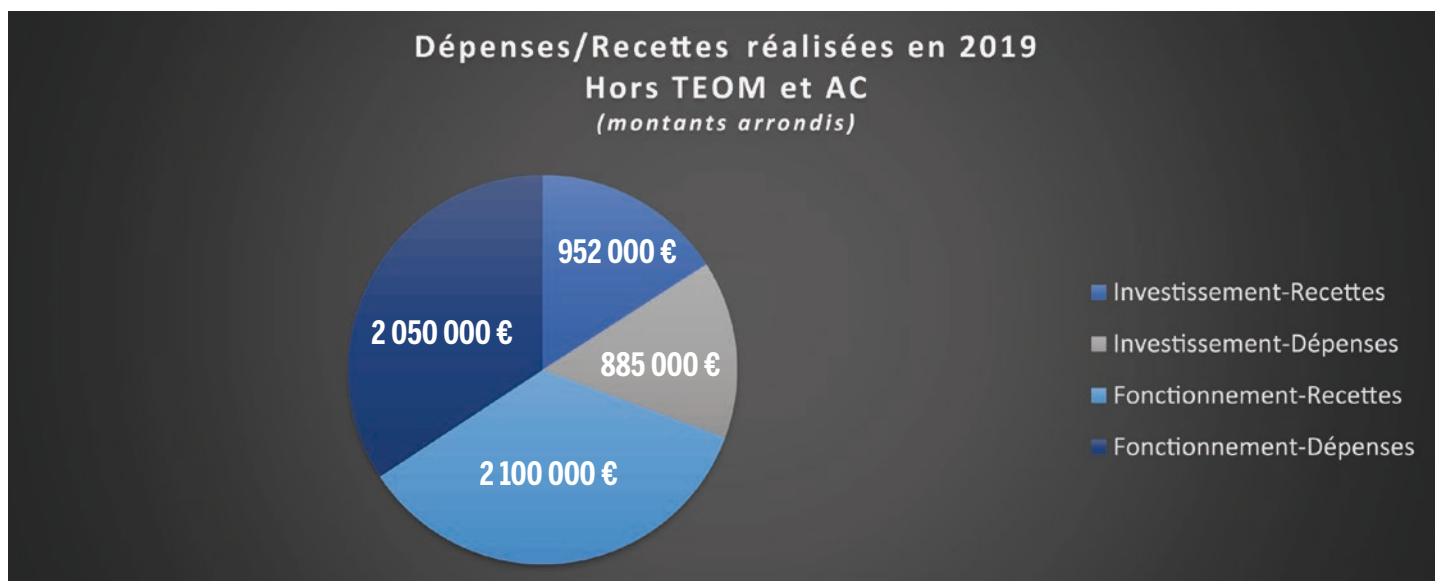


d'Évaluation des Charges transférées (CLECT), commission indépendante chargée d'estimer les coûts transférés des communes vers l'intercommunalité lors de prise de compétences. Ces dispositifs vont avoir un rôle important durant ce mandat et leurs fonctionnements refléteront l'engagement intercommunal des 26 communes.

Ci-dessous, un rappel de l'exécution budgétaire constatée en 2019 et du budget primitif 2020. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et les Attributions de Compensation représentant au total 3 200 000 € ne sont pas mentionnées car la CCVVS perçoit et reverse ce montant au SMIRTOM et aux communes pouvant fausser la lecture des marges de manœuvre financières dans la présentation budgétaire.

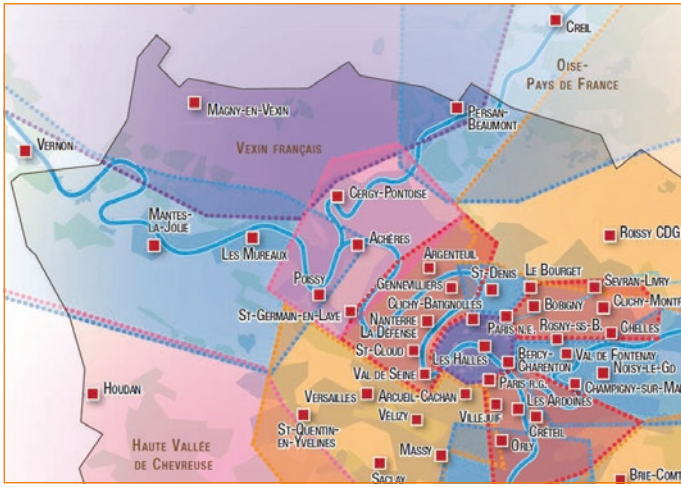
Éric BRETON

Vice-Président aux Finances



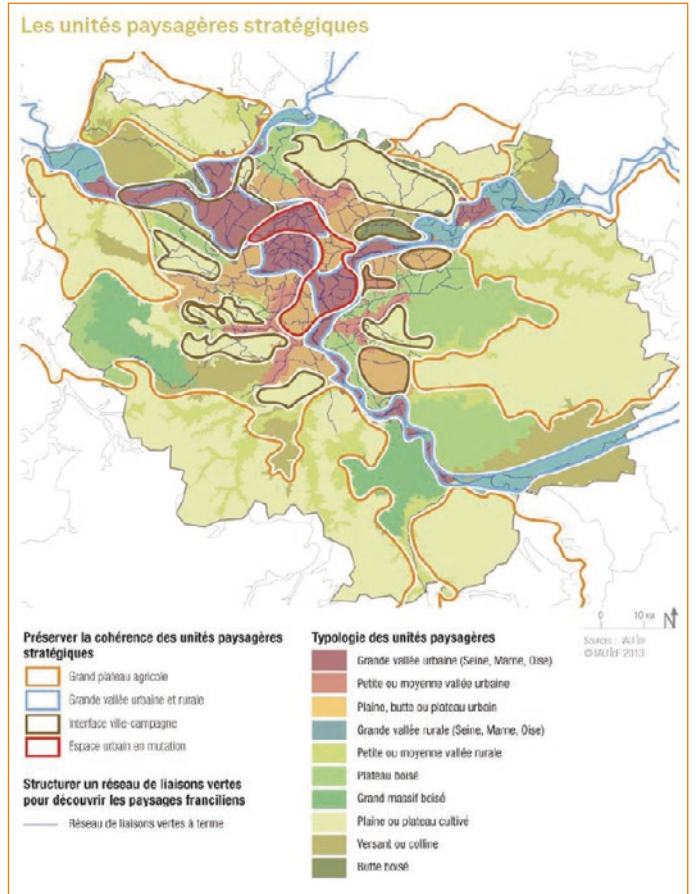
Urbanisme

L'aménagement de l'espace, connu également comme aménagement du territoire, comprend l'ensemble des actions qu'une collectivité mène pour transformer son territoire au bénéfice de la société qui l'occupe.



Dans une Communauté de communes comme la nôtre, cela comprend, dans le cadre de ses compétences obligatoires, la conduite des actions d'intérêt communautaire et des documents d'urbanisme supra communaux comme par exemple les Schémas de cohérence territoriale, les Schémas de secteur et le Plan Local d'urbanisme intercommunal. Ces documents de planification doivent traduire par des directives et des règlements la volonté politique commune aux 26 communes de la CCVVS.

Aujourd'hui nous ne disposons pas encore de ces documents, qui sont obligatoirement le résultat d'une réflexion commune et transversale menée sur plusieurs années. Mais d'autres projets, qui concernent aussi toutes les communes et qui ont un impact sur l'aménagement de l'es-



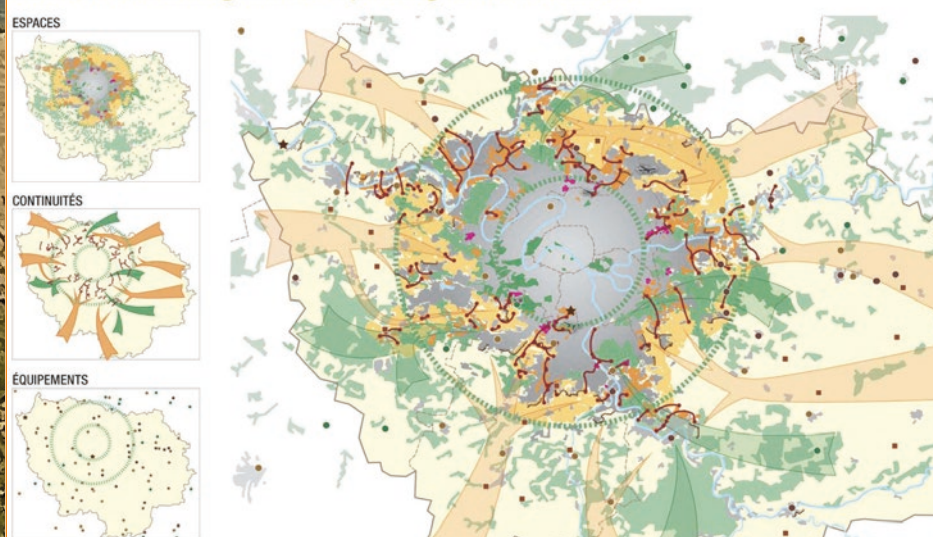
pace peuvent contribuer à la construction de ce projet commun, comme les grands projets d'équipement intercommunal tels celui de la future Gendarmerie ou celui de la Maison France Services, mais aussi la sécurité sur le territoire des 26 communes et la question de la vidéo-protection.

Ces différents dossiers, ainsi que le fonctionnement du Pôle Urbanisme, service mutualisé avec nos voisins de la Communauté de Communes Vexin Centre, sont discutés par vos élus au sein des 4 commissions thématiques de cette Vice-présidence en charge de l'Aménagement de l'Espace.

Teresa BEYER

Vice-président à l'Aménagement de l'Espace

Le fonctionnement régional des espaces agricoles et forestiers



Développement économique, mobilité et voiries

1) Le développement économique

Le développement économique est l'une des compétences de la Communauté de communes Vexin Val de Seine (CCVVS) depuis la loi NOTRe en 2017. Ce développement concerne les zones d'activités de Magny-en-Vexin ½ Lune, le bois d'Arthieu et les Aulnaies ; mais aussi l'ensemble des entreprises, artisans, commerçants du territoire.

Les atouts du territoire :

- Situé entre trois grands pôles économiques : la Normandie, la Vallée de la Seine et le grand Paris.
- Traversé par une départementale (D14) reliant Saint-Gratien à Saint-Clair-sur-Epte, totalement rénovée.
- Possédant sur l'ensemble de son territoire la fibre optique.
- Un réseau routier intercommunal (83 km) annuellement entretenu.
- Possédant un patrimoine historique, architectural, culturel et agricole envié.
- Une mise en place du TAD (Transport à la demande) prévu en janvier 2021.



Notre rôle :

- Accompagner le développement des entreprises.
- Aider à la création et à la reprise d'activités.
- Promouvoir le territoire pour attirer de nouvelles entreprises.
- Soutenir l'emploi et faciliter le recrutement.
- Mettre en contact les entreprises avec les partenaires institutionnels.

Pour mener ce développement de nombreuses actions sont à mettre en œuvre :

- Entretien des zones d'activités : voiries, espaces verts, déneigement, salage, éclairage, signalétique...
- Stratégie intercommunale de développement et maintien des commerces.
- Relation avec différents organismes : PNR, CEEVO, CCI ; Chambre des métiers et de l'artisanat...
- Acquisitions foncières.
- Règlement intérieur des ZAE.
- Règlement de publicité.
- Animation économique : accueil, réseaux, communication, événements, associations...
- Aide aux porteurs de projets.

Quelques données (chiffre INSEE 2016) :

- 1286 entreprises (agricultures, industries, services, artisans, commerces).
- 17 218 habitants.
- 4 836 emplois dans la CCVVS.
- 8 587 actifs.
- 963 chômeurs.
- 198,9 km² de superficie.

2) La voirie

Depuis 2017 la CCVVS entretient 83 km de routes intercommunales, comprenant les ZAE. Pour rappel les travaux de voirie ont représenté plus de 3 M€ sur 3 ans.

Pour 2020 :

Les travaux de voirie ont été réalisés par la société Eiffage. Cette année, le fauchage des talus a été réalisé en juin et octobre.

Prévisions de travaux 2021 :

Une analyse des travaux à effectuer, sera faite en novembre. Ceci permettra de définir les priorités et de dégager un budget.

3) Les transports et la mobilité

Depuis 2 ans les membres du groupe de travail « transport » étudient les moyens à mettre en œuvre pour améliorer les transports et la mobilité.

La réunion du 6 octobre 2020 à Genainville a réuni plus de 30 élus de la CCVVS. Lors de cette réunion, le département du Val d'Oise, RATP DEV et Île de France Mobilités ont présenté les solutions qui seront mises en place à partir de janvier 2021.

- 1 Amélioration de l'offre de la ligne 95-41 vers la gare de Pontoise, avec une fréquence à l'heure.
- 2 Amélioration et optimisation des temps de parcours des élèves. Lignes concernées : 95-41 ; 42 ; 43 ; 44 ; 45 ; 46 ; 11. La ligne 95-11 sera scindée en 2 lignes scolaires.
- 3 Mise en place du TAD (Transport à la Demande) desservant 3 points de rabattement :
 - a. Magny-en-Vexin (Gare routière / Centre commercial Leclerc).
 - b. Aincourt (Hôpital).
 - c. Mantes la Jolie (Gare SNCF).

Le TAD est un mode de transport en commun :

- Exploité avec des petits véhicules (minibus et / ou véhicules légers).
- Fonctionnant sur réservation.
- Desservant les arrêts du réseau de bus existant en rabattement sur des pôles identifiés.
- Tarification régionale.

Le TAD du Vexin Ouest apportera, notamment, une meilleure solution à la mobilité :

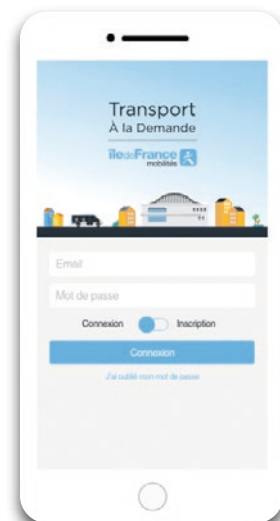
- des personnes non motorisées ou sans permis de conduire,
- des personnes âgées ou à mobilité réduite en incapacité de conduire.

Les itinéraires et les points d'arrêts du TAD sont fixés en fonction des réservations des usagers et permettent de grouper les passagers ayant des parcours similaires.

Les réservations des trajets sont obligatoires et peuvent se faire :

- par téléphone via la centrale de réservation,
- depuis un site internet,
- via une application depuis un téléphone mobile.

Réservation possible 1 mois avant et jusqu'à 1 heure avant le déplacement. De plus d'amples informations seront transmises, par l'intermédiaire des communes de la CCVVS, à chaque administré.



Philippe VANDEPUTTE

Vice-Président au développement économique, mobilité et voiries



Travaux d'entretien et de réfection des chaussées-CCVVS-2020

Fonctionnement	Montant HT €	Montant TTC €
AMENUCOURT - La Côte du Chesnay	20 565,30	24 678,36
BUHY - VC N°3 de Buhy à Montreuil	23 845,50	28 614,60
CHAUSSY - De la RD171 vers la RD142 du VC4 vers RD100 par Méré	16 136,40	19 363,68
MAGNY EN VEXIN - Rue Paul Cézanne -	17 886,75	21 464,10
MAUDETOUT EN VEXIN - Route du Cimetière, Chemin Rural N°4 jusqu'à la RD183	65 672,25	78 806,70
MAGNY EN VEXIN - Rue Galilée - (ZAE Demi-Lune)	24 127,95	28 953,54
SAINT GERVAIS - Route d'Archemont au Bourg	30 729,30	36 875,16
TOTAL FONCTIONNEMENT	198 963,45	238 756,14
Investissement	Montant HT €	Montant TTC €
ARTHIES - Route de Maudétour	19 056,45	22 867,74
CHAUSSY - De la RD142 à la RD147 Paris Londres	40 315,80	48 378,96
GENAINVILLE - Route de Genainville à Omerville	18 189,15	21 826,98
VIENNES EN ARTHIES - Route de Viennes jusqu'à la Rangée de Drocourt	25 670,93	30 805,11
WY-DIT-JOLI-VILLAGE - Route de WY au Hameau d'Enfer	43 202,25	51 842,70
MONTREUIL SUR EPTE - Route de la RD37 vers Aveny	32 800,95	39 361,14
SAINT CYR EN ARTHIES - De la Rue de la Grande Vallée vers la RD983	28 178,85	33 814,62
VETHEUIL - Route de la Goulée	26 455,80	31 746,96
WY-DIT-JOLI-VILLAGE - Bois départemental de Morval	36 099,00	43 318,80
TOTAL INVESTISSEMENT	269 969,18	323 963,01
TOTAL GENERAL	468 932,63	562 719,15

Marchés de la CCVVS

Omerville:

- ▶ 1^{er} dimanche de chaque mois
Le Matin - Place du village

Chaussy:

- ▶ 2^e dimanche de chaque mois
Le Matin - Place de la mairie

Magny-en-Vexin:

- ▶ 3^e dimanche de chaque mois
Le Matin - Place de la Halle

Genainville:

- ▶ 4^e dimanche de chaque mois
Le Matin - Cours de la mairie

Saint-Gervais:

- ▶ Dernier mercredi de chaque mois
Le Matin - Parvis de la mairie

Vétheuil:

- ▶ Vendredi matin
Le Matin - Place de la mairie



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
vexin val de seine